

1. Accroître la capacité d'accueil de la petite enfance dans les villages

Commune : ville d'Ath

Fiche 2.1

Village ou entité : Tous les villages de l'entité

Priorité : Lot 2

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à poursuivre le développement de l'accueil de la petite enfance (0 à 3 ans) sur le territoire d'Ath et en particulier dans les villages.

Pour les villages de plus de 1.000 habitants comme Maffle, Meslin-L'Evêque, Mainvault, Isières et Irchonwelz, la solution d'une crèche pourrait être envisagée. Pour les autres villages, le système d'accueillantes à domicile pourrait être favorisé.

Pour la création de nouvelles crèches, une complémentarité devrait être envisagée avec des infrastructures existantes comme les écoles ou d'autres services comme les maisons médicales, les maisons multiservices, des commerces, les tiers-lieux ou les habitats groupés. Cela permettrait aussi de soutenir/maintenir le principe des pôles ruraux et d'être dans une logique de mutualisation d'infrastructures déjà existantes. Des exemples de ce type existent comme les crèches [intergénérationnelles dans des homes](#) (autre exemple à [Vannes](#)) ou à Saint-Hubert, où l'on a inauguré récemment un complexe maison médicale, crèche et antenne ONE. Une autre formule consiste aussi à impliquer les parents dans la gestion quotidienne. C'est le principe des crèches parentales comme celle de [Louvain-la-Neuve](#) où en échange de 5h consacrées à la crèche, les familles bénéficient d'une réduction de 10% du prix d'accueil.

Pour l'ouverture de nouvelles places chez des accueillantes qui exercent la plupart du temps à leur domicile, ce qui évite le coût d'un loyer, une campagne active et ciblée de promotion des services de l'asbl « La Babillarde » devrait être menée auprès de nouvelles accueillantes potentielles. Afin de rendre le métier plus attractif et vu le nombre d'accueillantes déjà actives sur le territoire (21), un service d'achat groupé de matériels et fournitures pourrait leur être proposé afin de réduire leurs charges. Un rôle d'échange de bonnes pratiques et de bons choix d'investissement pourrait également lui être consacré.

Enfin, en plus du travail à faire sur le nombre de places pour la petite enfance, **d'autres actions** pourraient être menées :

- des ateliers « Maman solo » avec l'exemple de Frameries: ceux-ci s'adressent exclusivement aux femmes et leur permet d'échanger et de s'informer sur le rôle de maman, de partager leurs difficultés et de rompre leur isolement. Une puéricultrice peut être à disposition pour s'occuper des enfants pendant la durée des ateliers ;
- Un travail de communication et de soutien à l'installation de services de garde d'enfants (mutualisation des connaissances, soutien matériel et financier, ...) en collaboration avec l'ONE ou l'IFAPME. La création d'un outil/plateforme de mise en contact entre les puériculteurs pourrait avoir du sens.

2. Justification du projet

Le diagnostic partagé a mis en évidence un besoin de places d'accueil de la petite enfance, surtout dans les villages.

En effet, si on regarde l'offre, 1 seule des 7 crèches disponibles se localise hors centre-ville, à Ghislenghien. Et sur les 18 villages de l'entité, 11 n'ont pas d'accueillantes à domicile : Ostiches,

Lanquesaint, Meslin-l'Evêque, Ghislenghien, Gibecq, Autreppe, Villers-Notre-Dame, Villes-Saint-Amand, Irchonwelz, Moulbaix et Houtaing. Cela témoigne d'une réelle sous-offre dans les villages.

Soulignons en particulier les 1.662 familles monoparentales athoises pour qui ce genre d'offre peut être une réelle nécessité et qui représentent 12,1% des ménages athois (deuxième plus grand taux des communes voisines derrière Beloeil).

Accroître et/ou rééquilibrer l'offre au profit des villages peut aussi être l'occasion de mieux occuper des bâtiments publics pour en garantir le maintien. Cela peut également être l'occasion d'assurer le maintien et la pérennité d'une école, où les enfants poursuivront leur scolarité, en y adossant une crèche.

Les effets directs et multiplicateurs attendus sont :

- Croissance des places d'accueil de la petite enfance ;
- Création d'emplois ;
- Emancipation des parents concernés ;
- Installation d'activités dans les villages ;
- Renforcement de la cohésion sociale.

3. Lien à la stratégie du PCDR

Objectifs concernés

- Objectif 5 : Assurer un meilleur accès aux services du centre-ville et pérenniser les services dans les villages dont les écoles ;
- Objectif 10 : soutenir davantage les dynamiques citoyennes ;

Lien avec d'autres outils

- Plan de cohésion Sociale d'Ath

Liens avec d'autres fiches

- 1.4 – Développer les activités intergénérationnelles et le soutien aux seniors ;

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

Social et culturel		Emancipation des parents. Renforcement de l'attractivité résidentielle. Création de lieux d'échanges sociaux.
Environnemental		Réduction de trajets à faire jusqu'au centre-ville
Economie		Création d'emplois. Création d'une chalandise potentielle pour des commerces de proximité. Solution pour permettre aux parents de trouver du travail

Remarque : le système de cotation est lié au projet en question et permet de mettre en évidence les thèmes les plus concernés.

5. Localisation et statut

Sans objet à ce stade

6. Parties prenantes, porteurs du projet

Porteurs de projets :

Ville d'Ath.

Partenaires principaux :

La Babillarde, O.N.E., Plan de cohésion sociale, IFAPME

Autres partenaires :

Ecoles primaires des villages

Pistes de financement du projet :

ONE, Fédération Wallonie Bruxelles, parents, Ville d'Ath

7. Programme de réalisation

A. Eléments de priorisation du projet

Ce projet a été évoqué lors de toutes les réunions villageoises et retenu dans la liste des projets à prioriser par la CLDR. Des bâtiments et salles sont disponibles (ancienne école de Moulbaix, salle du Blanc Moulin à Ostiches, ...)

B. Etat du dossier

L'asbl La Babillarde assure déjà un service de recrutement et d'accompagnement des candidat-e-s accueillant-e-s d'enfants.

C. Programme des travaux

Sans objet.

D. Démarches administratives

Un plan de communication doit être élaboré avec l'asbl La Babillarde ainsi qu'un cahier des charges permettant d'organiser des achats groupés.

E. Eléments pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement

Un des leviers pour arriver à recruter de nouvelles accueillantes est de travailler à rendre le métier plus attractif en termes de conditions de travail et de réduction des coûts.

8. Evaluation

Intitulé	Valeur cible	Source
Indicateur de réalisation (mise en œuvre du projet)		
Nombre de rencontres de candidat-e-s potentiel-le-s	Croissance de 5%	Rapport d'activité de la Babillarde
Lancement d'actions ciblées sur les familles monoparentales	1 action nouvelle par an	Site web d'Ath
Indicateur de résultat (effet du projet)		
Nombre d'accueillantes	Croissance de 5%	Site web d'Ath